



Les 7 Sciences Po du réseau

Réseau ScPo

**CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1ère ANNÉE
25 mai 2019**

**RAPPORT
DE LA PRÉSIDENTE DU JURY**

CONCOURS 2019

Depuis 2018, le réseau constitué de 7 Instituts d'études politiques (Sciences Po Aix, Sciences Po Lille, Sciences Po Lyon, Sciences Po Rennes, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, Sciences Po Strasbourg, Sciences Po Toulouse) a pris le nom de *Réseau ScPo* et adopté une nouvelle identité graphique. C'est désormais sous cette identité que les Sciences Po du réseau communiquent sur leurs actions communes, notamment leur concours commun d'entrée en première année.



Le samedi 25 mai 2019 était organisé le 12ème concours commun d'entrée en 1^e année.

Depuis le premier concours commun, ce sont près de 110.000 candidatures qui ont été enregistrées, pour près de 12000 candidats reçus. Le concours a été organisé en 2019 conjointement dans sept villes de France métropolitaine, 6 centres d'examen de la France de l'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Polynésie Française, La Réunion et La Nouvelle-Calédonie) et quatre lycées français à l'étranger (Bangkok, Bogota, Casablanca, et Dubaï), de façon à le rapprocher le plus possible des candidats potentiels. Le centre de Montréal a été fermé en 2018.

Les 9782 inscrits au concours 2019 se sont répartis dans les sites de la façon suivante : 1531 à Sciences Po Aix, 1174 à Sciences Po Lille, 1431 à Sciences Po Lyon, 1521 à Sciences Po Rennes, 1783 à Sciences Po Saint-Germain, 890 à Sciences Po Strasbourg, 1234 à Sciences Po Toulouse. Dans les territoires ultra-marins, la répartition était la suivante : 19 inscrits en Guadeloupe, 13 en Guyane, 23 en Martinique, 10 en Nouvelle-Calédonie, 26 en Polynésie française et 67 à La Réunion (soit 1,61% du total des inscrits). Les lycées français à l'étranger ont accueilli 14 candidats à Bangkok, 11 à Bogota, 55 à Casablanca, et 16 à Dubaï (soit au total 0,98% des inscrits).

Les effectifs dans les centres délocalisés à l'international sont stables ou en baisse, ce qui conduit les organisateurs à s'interroger sur la pérennité de certains de ces centres.

L'organisation générale mobilise en réseau plusieurs dizaines de correcteurs, des équipes de surveillance, une équipe informatique, des groupes de travail composés de représentants des sept Sciences Po, placés sous l'autorité des sept directeurs et directrice, ceux-ci assurant la présidence du jury à tour de rôle. Cette organisation vise non seulement à garantir le bon déroulement du concours, mais aussi la transparence due aux candidats et aux familles – le présent rapport ayant pour objectif d'éclairer la préparation aux différentes épreuves. Le maintien des trois épreuves écrites du concours en histoire, langues et questions contemporaines en 2020, alors que le Réseau ScPo intègre Parcoursup, s'accompagne de modifications mineures qui ne remettent pas en cause l'esprit général de ces épreuves.

Sommaire

Quelques éléments d'information générale

- Quelques données statistiques p. 4
- A propos des notes p. 5

Profil des candidats et des admis

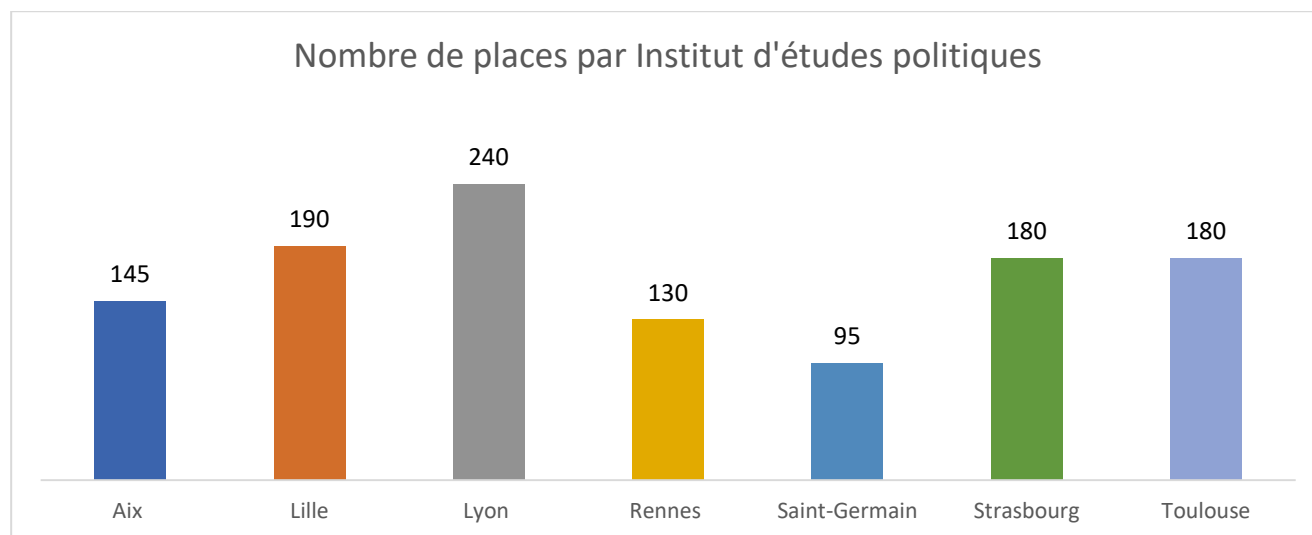
- D'où viennent les candidats p. 6
- Sexe p. 7
- Série
- Langue choisie au concours p. 8
- Boursiers et Aménagements d'épreuves p. 9
- Bac+0 / Bac +1 p. 10
- Affectation p. 11

Les épreuves

- Questions contemporaines p. 12
- Histoire p. 17
- Les langues p. 20
- Conclusion p. 23
- Évolution du concours

QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avec 1160 places à pourvoir contre 1170 l'an dernier, le nombre d'étudiants admis via le concours se maintient. Pour mémoire, le nombre de places est défini par chaque établissement en fonction de sa politique générale et, surtout, de ses capacités d'accueil.



Statistiques candidats :

- Pré-inscriptions : 9782
- Inscrits (validés) : 8797
- Présents à toutes les épreuves : 7932 soit 90,17 %
- Admis sur liste principale : 1160
- Candidats admis qui ont accepté le bénéfice du concours : 1124

Si 8797 candidats ont présenté un dossier complet, seuls 7932 ont participé à l'ensemble des épreuves. Le taux de réussite des admis sur liste principale par rapport aux candidats présents aux épreuves est donc de 14,62 %. Depuis 2008, ce taux est relativement stable (légèrement supérieur, cette année, aux 13,50 % d'admis en 2018).

Aux 1160 admis sur liste principale, s'ajoutaient 400 places proposées sur liste complémentaire. Celles-ci ont été utilisées à hauteur de 219 propositions d'affectations, représentant 54,75 % de la liste complémentaire.

Rappel : être admis ne dispense pas de valider son choix et de s'inscrire

Le jury insiste sur l'importance pour les candidats de valider définitivement leur affectation sur le site du concours. En effet, malgré un système d'alertes par mail, 60 candidats ont accepté leur affectation hors délais et ont ainsi perdu le bénéfice du concours, dont certains se voyaient proposer le Sciences Po de leur premier choix.

Les sept Sciences Po ajoutent aux admis par le concours commun un effectif correspondant à 10% de ceux-ci en admission parallèle. Ces étudiants sont admis par une procédure dite « Mention

Très Bien » et/ou une procédure concernant les candidats du Programme d'Etudes Intégrées (PEI : le programme commun de démocratisation). En tout état de cause, les admis au titre de ces 10% ont obtenu au moins le bac avec la mention TB et ont en majorité passé le concours.

A propos des notes :

Quelques statistiques :

- Moyenne du 1^{er} admis : 17,17
- Moyenne du dernier admis via la liste principale : 12,02
- Moyenne du dernier admis via la liste complémentaire : 11,67
- Moyenne du dernier inscrit sur liste complémentaire : 11,44

Par souci d'équité, afin de corriger les écarts de notation entre les différents correcteurs, et seulement lorsque ceux-ci ne se justifient pas par la nature des copies, le jury du concours, composé des sept directeurs et directrice, réalise une péréquation des notes obtenues par les candidats.

Comme chaque année, trois points peuvent être soulignés :

- Les moyennes d'admissions sont très stables d'une année sur l'autre.
- La grande sélectivité du concours implique que le dernier admis obtient une moyenne générale significativement supérieure à 11/20.
- Les résultats sont aussi, comme chaque année, extrêmement serrés : un échec au concours peut s'expliquer par à peine plus d'1/2 point manquant à la moyenne des trois épreuves (0,58 point sépare cette année le dernier admis sur liste principale et le dernier inscrit sur liste complémentaire ; cela correspond à un écart de 400 places). Un échec n'a donc rien de dévalorisant. Il ne faut pas se décourager et retenter sa chance lorsque l'on peut passer le concours une seconde fois.

De ce caractère très sélectif, les candidats doivent tirer les conséquences en matière de gestion du temps : la réussite au concours dépend en partie de leur capacité à utiliser le temps jusqu'au bout et à aller rechercher des points, en particulier en se relisant systématiquement – entre autres, pour réduire le nombre de fautes d'orthographe -, en soignant la conclusion et l'introduction. Ne jamais oublier que le premier contact des correcteurs avec leurs copies passe par l'introduction et qu'il faut donc dès les premières lignes les convaincre que le sujet a été compris et de la cohérence de la copie. La conclusion, dernière impression laissée aux correcteurs, a pour fonction de valider à leurs yeux l'ensemble de ce qu'ils ont lu.

Le haut niveau de sélectivité combiné à des résultats finaux serrés permet de formuler deux constats :

- Cette procédure d'admission exige des candidats une préparation solide ; il est très rare qu'un candidat soit admis sans s'y être sérieusement préparé (*a fortiori* en ce qui concerne les deux thèmes de l'épreuve de Questions Contemporaines qui nécessitent un investissement important, mais cela est tout aussi vrai pour l'histoire, où une impasse peut coûter cher, et pour l'épreuve de langue, qui exige une familiarité avec la langue de la presse et une connaissance de l'actualité). Cette préparation ne doit pas être considérée comme un travail venant s'ajouter à celui du baccalauréat. Au contraire, en se conjuguant avec le travail fait au lycée, le concours contribue à

former de bons lycéens et est conçu de façon à renforcer les qualités d'un futur bachelier et d'un futur étudiant. Ce constat conserve toute sa valeur en 2020, les modifications de l'épreuve d'histoire ayant été apportées de façon à se conformer à l'épreuve de commentaire de document(s) du baccalauréat.

- Il faut insister sur le fait que ne pas réussir ne doit surtout pas être considéré comme un échec humiliant, mais plutôt comme un test grandeur nature qu'il conviendra, le cas échéant, de réitérer l'année suivante.

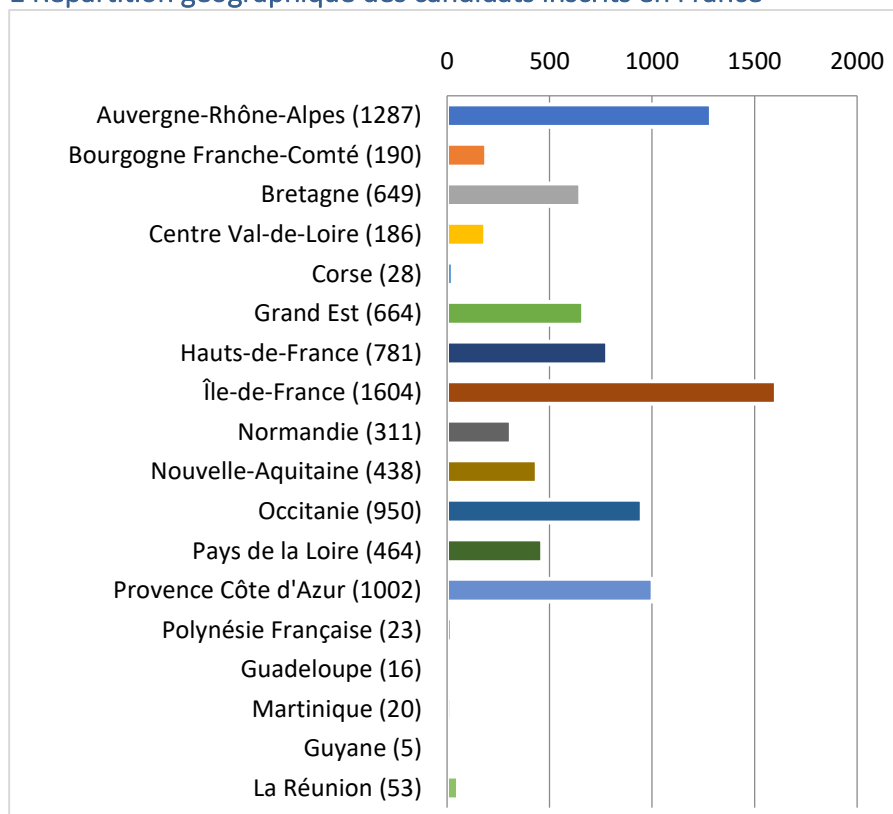
PROFIL DES CANDIDATS ET DES ADMIS

Le profil général des candidats ainsi que des admis est assez stable depuis la mise en place du concours commun.

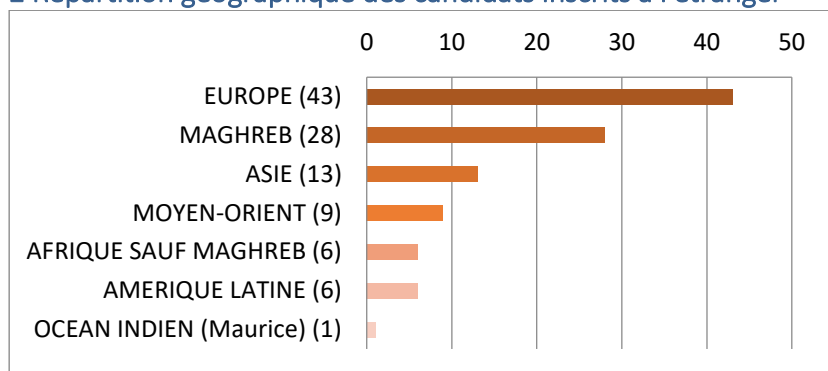
D'OU VIENNENT LES CANDIDATS ?

Le concours commun attire des candidats de toutes les régions françaises. Par ailleurs, il reste fortement internationalisé, avec des candidats issus de tous les continents. Cela est rendu possible par la mise en place de centres d'examen dans 6 lycées de la France d'outre-mer et 4 lycées français à l'international, grâce à une convention avec l'AEFE (l'agence pour l'enseignement français à l'étranger). Ces sites délocalisés favorisent la diversité des origines géographiques et contribuent à l'égalité des chances. Cette décentralisation rend cependant plus complexe la tenue des mêmes épreuves écrites au même moment pour des candidats répartis sur l'ensemble du globe.

1 Répartition géographique des candidats inscrits en France

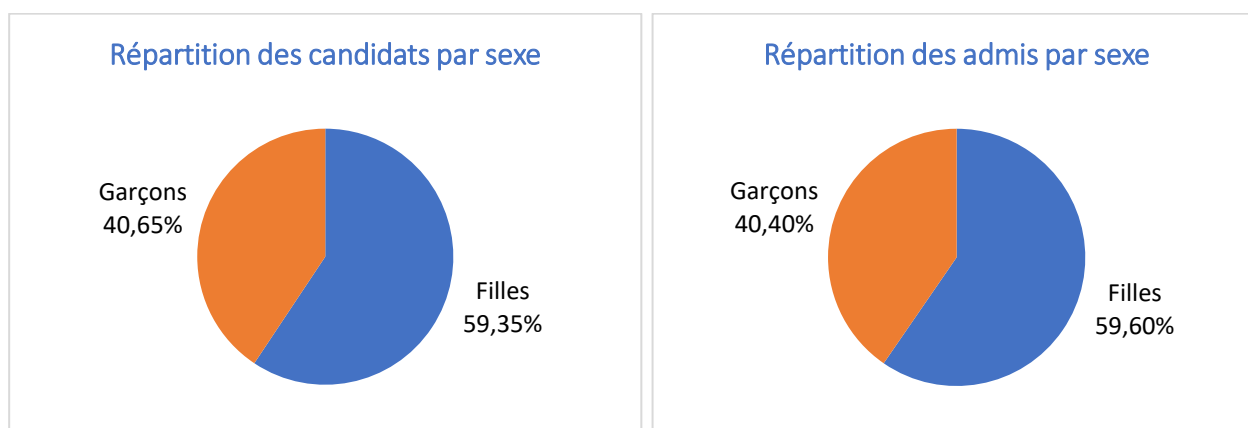


2 Répartition géographique des candidats inscrits à l'étranger



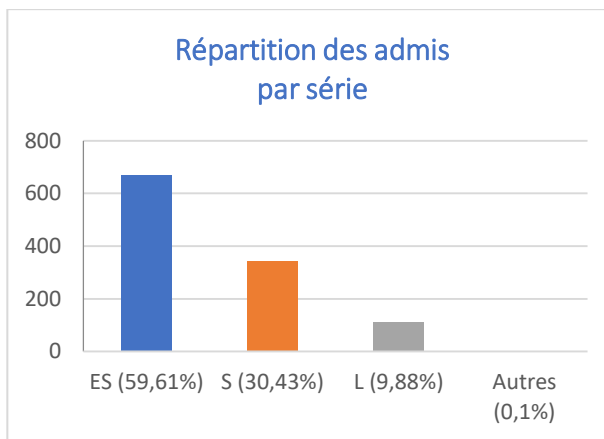
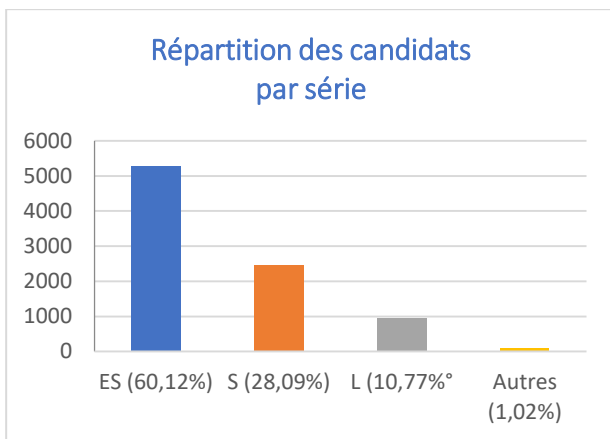
- SEXE -

Le concours commun des IEP attire traditionnellement plus de candidates que de candidats. C'est encore le cas en 2019, les candidates représentant 59,35 % des effectifs. Cette proportion est presque la même parmi les admis avec cette année un taux de réussite légèrement supérieur pour les filles.



- SÉRIE -

La répartition en termes de séries de bac reste également sensiblement identique au cours des années avec une forte majorité de bac ES (60,12 %), les bacs S et L constituant l'essentiel des autres candidats avec respectivement 28,09 % et 10,77 % des inscrits (autres ou diplômes équivalents au bac : 1,02 %). La proportion est quasiment la même parmi les admis. Ces taux sont en 2019 respectivement de 59,61 %, 30,43 % et de 9,88 % pour les bacs ES, S et L.

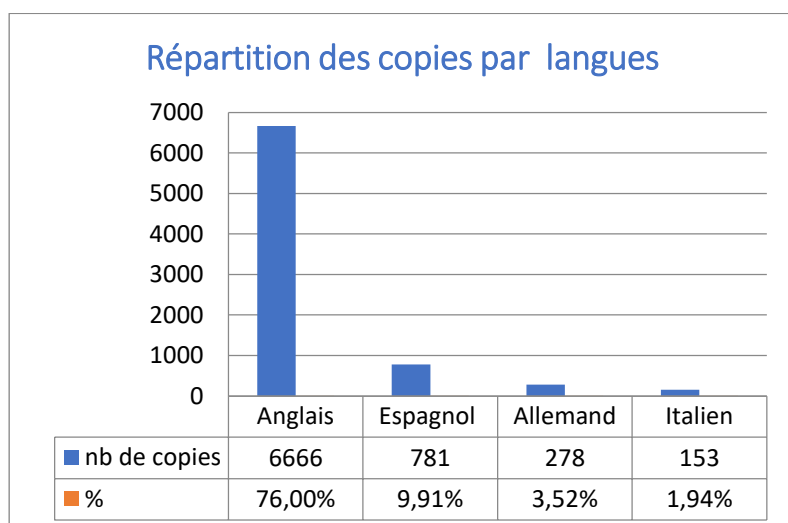


La comparaison des données sur les candidats et celles sur les admis montre que **les chances de réussite sont les mêmes, quelle que soit la série d'origine du candidat**, puisque les taux de réussite reproduisent globalement les taux de candidature dans les trois séries.

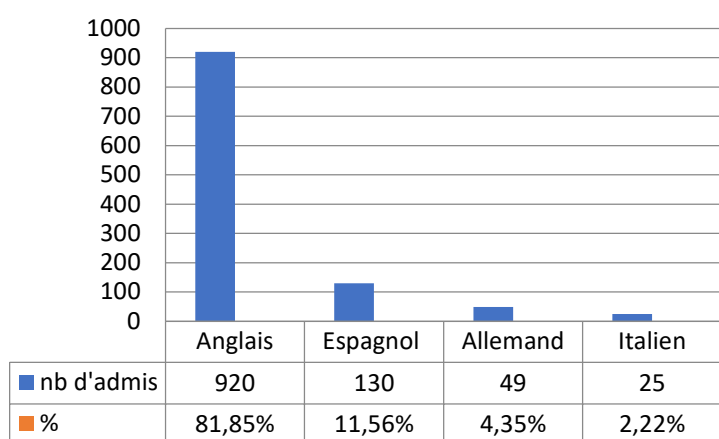
S'il est assez logique de constater que les bacheliers ES sont les plus nombreux à candidater et à intégrer, dès lors que le programme du bac ES était celui qui se rapprochait le plus de celui du 1^{er} cycle d'un Institut d'études politiques, on doit cependant insister sur le fait que les très bons bacheliers S et L réussissent aussi très bien le concours. L'expérience montre qu'ils ne sont ensuite pas handicapés dans la poursuite de leurs études du fait de ne pas avoir fait de sciences économiques et sociales au lycée. Il en sera de même après la disparition des séries : les évolutions du concours se feront de sorte que celui-ci soit également accessible à tout bon lycéen, quelles que soient les spécialités qu'il aura choisies dans le cadre de la nouvelle organisation du lycée.

LANGUE CHOISIE AU CONCOURS

De même, alors que l'effectif des candidats qui choisissent l'anglais au concours est bien supérieur à celui des autres langues (76% des candidats) le choix de la langue vivante n'est pas déterminant pour réussir. On constate ainsi, une fois encore en 2019, des taux de réussite relativement proches entre ceux qui ont choisi allemand, anglais, espagnol et italien. Le bon choix tactique est, logiquement, celui de la langue qu'on maîtrise le mieux.



Répartition des admis par langues



BOURSIERS ET AMENAGEMENT D'ÉPREUVES

On observe une baisse du nombre de boursiers cette année avec 1299 candidats boursiers (contre 1532 en 2018). En revanche, le concours a accueilli plus de candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves (199 candidats cette année, 180 en 2018).

Parmi les candidats boursiers, 186 ont été admis. Parmi les candidats bénéficiant d'aménagement des épreuves 40 ont été admis, soit 20,10 % des candidats en aménagement qui représentent 3,56% des admis.

Les boursiers réussissent donc un peu mieux que les autres. Ils représentent 16,55 % des admis et affichent un taux de réussite de 14,32% contre 12,51 % pour les non boursiers.



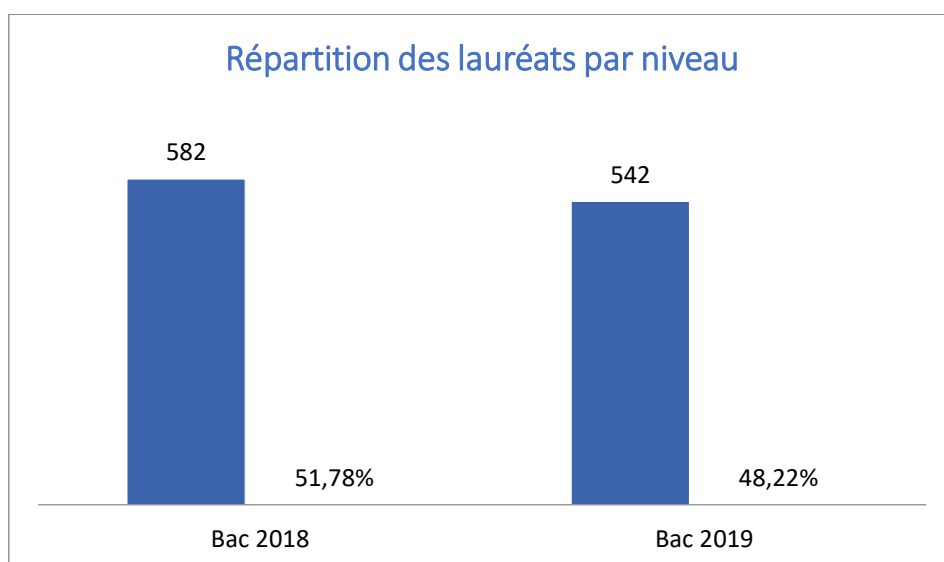
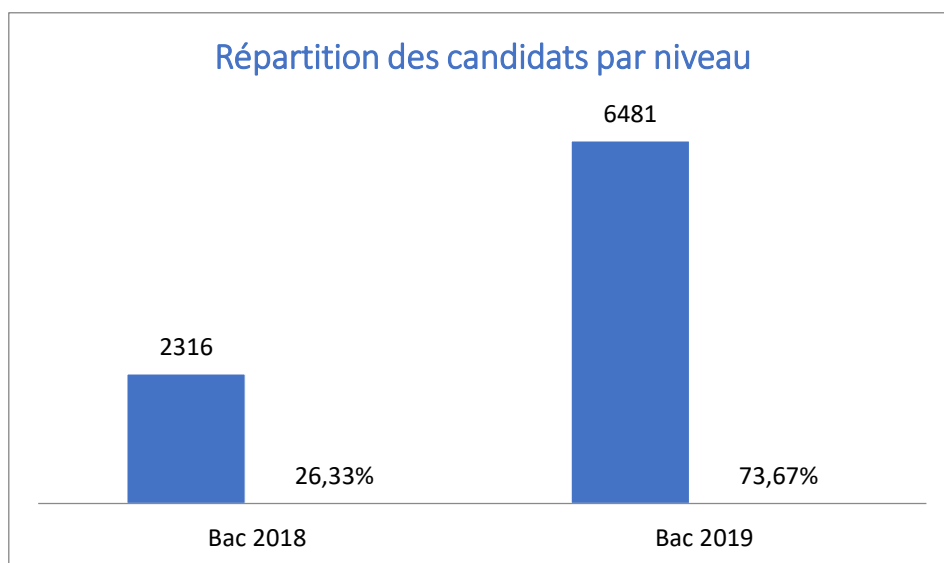
Aménagement d'épreuves.

Candidats : 199, soit 2,26 % des dossiers validés

Admis : 40, soit 3,56 % des admis

BAC +0 / BAC+1

L'écart le plus significatif concerne, comme chaque année, le taux de réussite des bac+1. En effet, 51,78 % des admis sont des étudiants à bac+1 alors qu'ils ne représentaient que 26,33 % des dossiers validés. Il est donc avéré, et cela n'est pas totalement illogique, que les bac+1 réussissent mieux, avec un taux de réussite de 25,12 %, un peu plus de 2 fois supérieur à celui des bac+0, bien que les épreuves du concours soient calées sur les programmes d'enseignement du lycée. Les bac+1 ont en effet vraisemblablement gagné en maturité intellectuelle et en méthodologie et, souvent, su tirer les enseignements de leur échec lors du concours passé l'année du bac. Une partie a aussi déjà passé le concours l'année précédente.



On constate aussi que beaucoup d'admis déclarent avoir ajouté à leur année post-bac l'inscription à une préparation en ligne, ce qui confirme qu'il convient de se préparer d'une manière ou d'une autre au concours commun.

AFFECTATION

En 2019, 78,74 % des admis ont obtenu leur 1^{er} vœu, et 10,14 % leur deuxième choix. Ainsi, pratiquement 90 % des admis obtiennent l'un de leurs deux premiers vœux. Ces chiffres montrent une fois de plus que le concours commun fonctionne bien dans sa capacité à répondre très largement aux attentes des candidats. Ils permettent aussi d'insister sur l'importance qu'il y avait jusque-là à bien renseigner la rubrique vœux lorsque l'on faisait acte de candidature. L'entrée dans Parcoursup a pour conséquence de supprimer l'expression des vœux préalable au concours. Sur Parcoursup l'inscription dans un des sept Sciences Po entraîne mécaniquement l'inscription dans les six autres. Les résultats du concours commandent ensuite les propositions faites au candidat par chacun des IEP. Le ou la major du concours se voit ainsi proposer l'intégration dans les sept établissements : il reçoit sept « oui ». A l'inverse, le dernier admis ne reçoit qu'un seul « oui » et des « en attente » dans les autres établissements. Il a alors le choix d'intégrer l'établissement qui lui est proposé ou d'attendre qu'une place se libère dans un autre établissement.

LES EPREUVES

Le concours consiste en trois épreuves écrites, organisées en 2019 sur une durée totale de 7h30 (majoré d'1/3 pour les candidats en situation de handicap), sur une seule journée. Il s'agit donc aussi d'une épreuve exigeant une certaine endurance, les candidats devant rester concentrés durant une durée conséquente.

Le matin a été consacré aux Questions Contemporaines (3h, coefficient 3), l'après-midi à l'Histoire et à la Langue étrangère (4h30 au total ; coefficients respectifs : 3 et 2). La durée de l'épreuve de la matinée doit être prise en considération de façon à développer une argumentation complète ; la répartition de celles de l'après-midi doit être bien gérée, car les candidats ont à répartir librement le temps consacré à chacune des deux épreuves. Cette situation de temps contraint exige une certaine vigilance : malgré l'indication d'une « durée conseillée » (3h pour l'Histoire, 1h30 pour la Langue en 2019), beaucoup de candidats consacrent trop de temps à l'une ou l'autre et obtiennent au final une note insuffisante dans celle à laquelle ils n'ont pas su consacrer un temps suffisant. On n'insistera jamais assez sur le fait qu'une mauvaise note dans l'une des épreuves est le plus souvent source d'échec. L'apprentissage de la gestion du temps fait partie de la préparation.

Conseils et préconisations relatifs aux trois épreuves du concours :

ÉPREUVE DE QUESTION CONTEMPORAINE (épreuve maintenue en 2020)

L'épreuve a lieu le matin, dure 3h00 et consiste en une dissertation. Les candidats ont le choix entre deux sujets portant sur les deux thèmes annoncés en fin d'année scolaire précédente (en 2018-19 : *Le numérique - Le secret*). A compter de la session 2020, un thème de l'année précédente sera maintenu (en 2019-2020 : *Le secret*) auquel s'ajoute un nouveau thème (en 2019-2020 : *Révolutions*).

Il ne s'agit pas d'une épreuve monodisciplinaire de sciences économiques et sociales, ni de science politique, de philosophie ou encore d'histoire, mais d'une épreuve pour laquelle les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances acquises dans les diverses disciplines enseignées au Lycée. Les correcteurs sont donc invités à valoriser les copies qui s'efforcent d'avoir une approche véritablement interdisciplinaire.

Les sujets font l'objet d'indications d'évaluation portées à la connaissance des correcteurs. Ils sont réalisés par les équipes d'enseignants des sept Sciences Po et validés en dernière instance par les sept directeurs et directrice.

Les sujets du concours 2019 :

- *Les institutions démocratiques peuvent-elles reposer sur le secret ?*
- *Faut-il tout dématérialiser ?*

Bien lire le sujet, dont les termes ont forcément été minutieusement choisis. Cela ne signifie pas qu'il faille accumuler en introduction des définitions préalablement apprises hors contexte. Il faut analyser le sens que prennent les termes du sujet *tel qu'il est précisément formulé*. Par exemple se demander si les institutions démocratiques peuvent reposer sur le secret, cela passe nécessairement par une interrogation sur ce qui s'appelle ici "institutions". On ne pouvait pas se

contenter de disserter, comme certains l'ont fait, sur la démocratie en général, ni - encore moins - sur le comportement, voire la vie privée, des responsables politiques... De même « reposer sur », cela ne signifie pas simplement « être compatible avec » ou « recourir à ». Il fallait au moins se demander si le secret pouvait être, sinon au fondement de la démocratie, du moins un *principe* du fonctionnement de certaines de ses institutions. La distinction pouvait même être essentielle entre une transparence exigible dans un cadre démocratique et la nécessité du secret dans le fonctionnement de certaines institutions démocratiques (les services secrets, évidemment ; l'armée, dite la « grande muette » ; la police ; la justice ; mais aussi, simplement, par exemple le secret professionnel auquel est soumis tout fonctionnaire, parce qu'il exerce ses fonctions auprès du public au nom de l'État ; l'interrogation la plus radicale pouvant évidemment porter sur les conditions de pertinence de la notion de secret d'État). Montrer qu'il n'y avait pas forcément contradiction, mais même parfois parfaite cohérence entre les deux exigences : la démocratie n'est possible que si le peuple est informé de ce sans quoi sa participation à la vie publique est biaisée ; l'intérêt collectif exige que certaines institutions ne fonctionnent pas de façon totalement transparente, même si elles doivent être contrôlées.

Même remarque à propos du sujet : « *Faut-il tout dématérialiser ?* ». Certains candidats n'ont pas même vu que le sujet avait un lien avec le thème du numérique et se sont demandé si on pouvait totalement supprimer la matière ! Beaucoup ont remplacé la question « Faut-il...? » par « Peut-on... », ce qui n'est pas la même question - même si les deux pouvaient être mises en relation, à condition d'interroger à un moment ou un autre l'intérêt, les limites, les enjeux et les conséquences de la dématérialisation. Le terme même de dématérialisation, bien que couramment utilisé, méritait d'être interrogé. *Numériser* est-ce littéralement *dématérialiser* ? Très peu se posent une question pourtant décisive, compte tenu de la façon dont le sujet est formulé : le cas échéant, que ne devrait-on pas dématérialiser et pourquoi ?

Les candidats disposent de 3h00 pour rendre une dissertation. Il est plus pertinent de consacrer un temps considérable à l'analyse du sujet au brouillon, au repérage des vrais enjeux, au soin porté à l'introduction et au plan, que de se précipiter et, finalement, rendre une copie qui passe à côté de ce qui est demandé. Il n'est pas inutile non plus de préserver du temps pour se relire afin de contrôler l'expression écrite et l'orthographe.

Une mise en garde, enfin, récurrente : il est évident qu'un tel concours exige une solide préparation, qui gagne d'ailleurs à conjuguer travail autonome et collectif. Il est donc compréhensible que les candidats prennent appui sur cette préparation, sur des ressources et des pistes qu'elle a mises à leur disposition. De même, ils se sont entraînés et ont déjà écrit sur des questions en lien avec les thèmes au programme. Cela explique sans doute que cette épreuve soit, globalement, mieux réussie que l'épreuve d'histoire : moins de très mauvaises notes. Mais cela explique peut-être aussi, paradoxalement, qu'il y ait peu de très bonnes notes – celles qui font la différence dans un concours. Car, le jour de l'épreuve, il est nécessaire de remettre totalement en chantier sa réflexion, à partir d'une bonne compréhension de la spécificité du sujet, de façon à proposer un devoir original - ce qualificatif ne désignant pas l'excentricité, mais l'authenticité de la démarche et de la réflexion. Il est indispensable que la copie soit celle du candidat, non celle d'un auteur ou d'un préparateur. Il est tout aussi indispensable qu'elle traite le sujet du jour du concours, non ceux qu'on a traités pour s'entraîner. Beaucoup trop de dissertations sont issues d'une incontestable préparation, mais tendent davantage à faire état de ce que « sait » leur auteur qu'à traiter le sujet. Traiter un sujet, cela ne consiste pas à « montrer sa science », mais à la mettre au service de ce qui est demandé le jour du concours. Sinon, d'une part on s'expose à ne pas vraiment répondre à la question posée, voire à être massivement hors sujet ; d'autre part cela conduit à ce que les correcteurs lisent une grande masse de copies quasi identiques - ce qui, même si ce sont des copies correctes, ne permet pas dans le cadre d'un concours de se démarquer des autres candidats.

Après une solide préparation, il faut, le jour J, savoir prendre le risque de la pensée, certes informée, mais néanmoins authentique. Les candidats doivent avoir suffisamment confiance en eux pour se considérer comme capables de traiter le sujet sans reproduire aveuglément la pensée d'autrui – ce qui ne veut évidemment pas dire qu'on ne s'appuie pas sur des lectures, sur des exercices d'entraînement. On pense rarement par soi-même si on prétend penser seul. On ne pense rien, si on se contente de reproduire une pensée qui, finalement, n'est pas vraiment la sienne – si on ne s'est pas approprié ce qu'on écrit.

Exemples d'éléments valorisés :

Outre une bonne problématisation exposée dès le départ et structurant l'ensemble de la démarche (annonce d'un plan justifié), les bonnes copies ont donc été celles qui ne s'écartaient pas de ce qui était appelé par le sujet. Ceux qui ont proposé une vraie problématique ne se sont pas contentés d'une simple question ; ils ont énoncé un *problème* qui leur a servi de fil conducteur. Ils y sont parvenus, le plus souvent, en repérant ce qui, dans le sujet, incitait à identifier une contradiction ou en tout cas prêtait à débat (voir plus haut : la tension entre d'une part le projet démocratique qui prétend à un gouvernement par le peuple et vise à définir et poursuivre l'intérêt général par le jeu de la confrontation d'options éventuellement divergentes, ce qui suppose une certaine transparence ; et d'autre part le recours au secret qui, par définition, limite cette transparence ; ou encore, à partir du second sujet : constatant une tendance grandissante à tout numériser, se demander si cette tendance rencontre des limites, de fait ou par principe). Lorsque, à la fin de la lecture de l'introduction, on sait sans ambiguïté que le candidat a identifié à partir du sujet un problème pertinent, suivant quel fil conducteur et par quelles étapes (plan) il va le discuter, il est rare que la dissertation ne soit pas réussie.

Ont été valorisées les dissertations qui ont su choisir des exemples illustrant bien ce qui était soutenu, à condition de formuler ce qu'il y avait à illustrer. Un exemple facilite en effet la compréhension de ce dont on parle et montre que cela renvoie bien à des réalités, de préférences actuelles. Ces exemples, conformément à l'esprit de l'épreuve, doivent si possible être choisis en ne se limitant pas à un champ disciplinaire. Le thème du numérique, par exemple, c'est de la technique, de l'économie, un mode de relations sociales, du droit, etc. Cela peut même ponctuellement conduire à une réflexion philosophique sur la question technique, appliquée au domaine spécifique du numérique – à condition de ne pas se limiter à cela. Sont appréciées les dissertations qui savent éviter les exemples les plus ressassés, qui n'hésitent pas à aller puiser dans une culture personnelle, historique, artistique, littéraire, politique, ou qui s'appuient sur des enquêtes,... On pouvait par exemple interroger la place et les limites de l'usage du numérique en art (y a-t-il un sens, ou non, à parler d'une œuvre d'art dématérialisée ?). Peu y ont pensé, et du coup ceux-là ont été remarqués. Ont été appréciées les dissertations dont les auteur(e)s ont su puiser dans leur culture cinématographique ou littéraire (en particulier, pour le secret comme pour le numérique, les dystopies...), ces domaines étant riches en représentation de la façon dont certaines institutions, même en démocratie, doivent nécessairement s'imposer des règles de fonctionnement exigeant, pour être efficace, de recourir au secret ; montrant au contraire comment, par exemple, l'alibi du secret d'État peut dissimuler des abus de pouvoir. Ou encore comment l'exigence institutionnelle de transparence peut dangereusement menacer le domaine privé (beaucoup y ont pensé). Et, du côté du numérique, nombreuses sont les représentations littéraires ou cinématographiques de situations dénonçant les excès et les dangers d'une numérisation excessive. Il était d'ailleurs parfaitement possible en la matière de transposer à l'époque contemporaine et à l'usage du numérique des classiques connus de tous, tels que ceux d'Huxley ou d'Orwell.

Lacunes et insuffisances à éviter

Il est donc absolument indispensable qu'à un moment où un autre, de préférence très tôt même si ce n'est pas forcément dans l'introduction, les termes du sujet soient clairement définis : terminer sa dissertation sans jamais s'être interrogé sur ce qui mérite le nom d'*institution*, sur la forme et la fonction qu'on exige d'une institution pour qu'elle puisse être qualifiée de *démocratique*, sans avoir même cité de telles institutions, ne pouvait pas conduire à une bonne dissertation sur le sujet. *Idem* pour l'idée de *dématérialisation*, qui ne désignait pas tout le domaine du numérique, comme certain(e)s l'ont cru, ce qui les a largement condamné(e)s à de longs développements hors sujet (par exemple sur la robotique). Et l'attention doit évidemment porter sur l'ensemble des termes du sujet : « *reposer sur* », on l'a déjà vu, mérite une analyse. « *Faut-il...* » semble désigner un impératif qu'il faudra donc nécessairement interroger. « *Faut-il tout dématérialiser ?* » renvoie à un questionnement radical et on ne répondait pas à la question si on se contentait de montrer que beaucoup de domaines subissent déjà un processus de dématérialisation...

Une dissertation est une forme ou une autre de démonstration. Trop de copies se contentent d'énumérer et d'enchaîner des exemples sans suffisamment se demander en quoi ils contribuent à traiter le sujet. Un exemple, on l'a dit, illustre une proposition, ou un argument, un raisonnement, une affirmation générale, qui ont préalablement été énoncés et qui entretiennent un vrai rapport avec le sujet ; il ne s'y substitue pas. Surtout, il faut absolument éviter, en guise d'exemples, les faits ou pire les anecdotes du moment, inspirés par une surmédiatisation, mais qui n'ont qu'un rapport lointain avec la réflexion demandée - voire aucun : que tel Président de la République ait eu des maîtresses, ou une fille issue d'une relation extra-conjugale ; que tel(le) responsable politique ait détourné de l'argent, usé de son pouvoir pour favoriser des emplois fictifs, etc., quel rapport cela a-t-il avec les institutions considérées en elles-mêmes ? On pouvait soutenir la nécessité d'institutions dont la fonction spécifique est de garantir contre les abus de pouvoir et d'assurer une certaine transparence dans l'exercice de fonctions publiques ou politiques, mais il n'était pas suffisant de se contenter de citer des abus - et moins encore des anecdotes privées - pour avoir répondu à la question de savoir si les institutions démocratiques pouvaient reposer sur le secret...

Une dissertation doit être construite par étapes successives dont la logique est pertinente. Trop de copies affirment de façon artificielle et inauthentique une chose dans une partie puis, sans autre explication, le contraire dans la partie suivante. Un plan assure une progression, ou des convergences - à la limite des oppositions dont les arguments sont à chaque fois recevables. Un plan ne consiste pas à énoncer des contradictions sans aucune conviction.

Certaines copies oublient qu'il s'agit d'une épreuve de « questions contemporaines ». Cet oubli a évidemment été plus rare à propos du numérique. Mais si dans le cadre de la réflexion politique appelée par le sujet sur le secret, des auteurs très souvent cités comme Platon, Aristote, Machiavel, pouvaient sans aucun doute être utiles, au moins à un moment de la réflexion, encore fallait-il que le candidat montre en quoi cela éclaire le présent. Surtout, il était fort maladroit de prendre appui sur des auteurs dont les convictions politiques n'étaient pas spécialement démocratiques sans montrer clairement en quoi ils pouvaient éventuellement aider, malgré cela, à traiter de la relation entre le secret et les institutions démocratiques. Là encore, même si un éclairage philosophique pouvait être utile, il ne fallait pas oublier qu'il s'agissait d'une dissertation de questions contemporaines.

D'une façon plus générale, aux conditions énoncées précédemment, il est bienvenu de prendre appui sur des auteurs qui aident à approfondir la réflexion. S'il est vrai qu'une dissertation sans aucune référence peut être une très bonne dissertation, l'expérience montre que c'est

néanmoins rare. Les dissertations qui ne s'appuyaient sur aucune lecture préalable ont généralement été très pauvres.

Enfin la conclusion doit... conclure. Non pas reformuler le sujet, ou un autre sujet ou énoncer un élément nouveau trouvé en dernière minute, mais montrer à quoi aboutit l'ensemble de la réflexion qu'on vient de proposer. Un bon test consiste à relire son introduction et à concevoir sa conclusion de façon à résoudre le ou les problème(s) qu'on a évoqué(s) au départ. Une bonne conclusion répond à la question posée par le sujet en montrant que cette réponse est justifiée par l'argumentation problématisée qu'on vient de proposer. Trop de conclusions sont totalement évasives. D'autres sont purement dogmatiques : elles affirment sans avoir proposé d'arguments à l'appui de ce qu'elles affirment. Pire : certaines formulent à la fin le problème qu'il aurait fallu se poser au départ.

On rappellera enfin brièvement que, même sans faire preuve d'un « style » particulièrement « brillant », qui n'est pas exigé du moment qu'on est compréhensible, un minimum de correction dans l'usage de la langue est requis. Un mode d'expression simple, mais qui répond à cette exigence ne sera pas pénalisé, au contraire. Les copies difficiles à lire ou à comprendre, soit parce qu'elles ne sont pas rédigées de façon suffisamment claire, soit parce qu'elles multiplient les maladresses, les formulations prétentieuses, les incorrections grammaticales, les erreurs orthographiques, deviennent difficilement compréhensibles et sont pénalisées en conséquence. Pour les mêmes raisons, les candidats ont intérêt à veiller à la lisibilité de leur écriture. Exemple de ce qui peut sembler à tort un détail matériel trivial : les encres foncées sont nettement préférables au bleu délavé. Écrire, c'est nécessairement penser à ceux qui liront...

Pour la session 2020, les candidats auront par ailleurs tout intérêt à se reporter à la nouvelle présentation des attendus de l'épreuve : <http://www.reseau-scpo.fr/nature-des-epreuves>

ÉPREUVE D'HISTOIRE (les modalités de cette épreuve changent en 2020)

En Histoire, le programme portait sur : « *Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours* ». Le site du concours commun précisait ce programme en proposant des indications de lectures pour aller plus loin que les seuls manuels scolaires.

L'objectif majeur de cette épreuve est de vérifier aussi bien la culture historique que la capacité à la mobiliser au service d'une problématique et d'un travail d'argumentation. L'épreuve vise à valoriser les candidats dont la culture historique est suffisante pour que les cours de Première année des Sciences Po puissent se consacrer à l'enseignement de l'histoire, et non au rattrapage de connaissances non acquises au lycée. Un seul sujet est proposé.

Le sujet a été distribué en même temps que celui de langue vivante pour une durée totale de 4h30. La durée préconisée pour l'histoire était de 3h00. La préparation à ces deux épreuves supposait donc une attention à la gestion du temps.

Sujet de l'année 2019 : *La République populaire de Chine, une puissance diplomatique et militaire (de 1945 à nos jours)*.

Un sujet sur la Chine faisait partie des attentes depuis plusieurs années : régulièrement donné au bac, mais jamais encore au concours commun, même si le sujet de l'année précédente (*L'expansion du communisme dans le Monde, 1945-1979*) appelait un développement sur la Chine. De ce fait, le nombre de copies blanches et de copies faisant état d'une quasi-absence de connaissances a été plus rare : très peu de très mauvaises copies. Mais pour les mêmes raisons (sujet attendu), trop de candidat ont substitué le titre de leur cours de terminale au sujet précisément proposé.

Le cadrage chronologique du sujet appelait une attention particulière, puisque la période 1945-1949 est une période d'émergence, avant la proclamation de la République populaire de Chine.

Le chapitre des manuels portant sur cette partie du programme (« La Chine et le Monde depuis 1946 ») ayant tendance à privilégier la dimension économique, les candidats devaient être attentifs aux termes précis du libellé, même si la puissance économique de la Chine n'est pas sans effet sur sa diplomatie et sa géostratégie.

Le sujet permettait de faire le lien entre toute une partie du programme (La guerre de Corée, celle d'Indochine, le « non-alignement », les décolonisations, les limites d'un monde dit « bipolaire »,...) et la question de la puissance chinoise.

Il permettait également de tester l'attention des candidats à l'actualité (« nouvelles routes de la soie », présence chinoise en Afrique, rôle des diasporas, diplomatie des matières premières...).

Ce qui était demandé était une *dissertation* d'histoire. Il ne s'agissait donc pas de simplement réciter un cours. S'il est indispensable de mobiliser des connaissances, il ne suffit pas de montrer qu'on les maîtrise ; il faut les mettre au service d'un raisonnement historique. Si l'exigence de problématisation prend un sens spécifique en histoire, la dissertation a pour objectif de prendre appui sur des faits choisis de façon pertinente pour leur importance au regard de l'énoncé et s'inscrivant dans un cadre chronologique bien maîtrisé afin de traiter le sujet de façon argumentée. On pouvait ainsi partir du constat que la Chine est désormais reconnue comme une des principales puissances économiques mondiales, sinon la principale, pour se demander si des liens pouvaient être établis entre cette puissance économique et la puissance diplomatique et militaire. On pouvait également noter une évolution de la politique diplomatique et militaire de la Chine sur la période et se demander quels étaient les facteurs explicatifs de cette évolution.

Enfin, il n'y a pas d'histoire sans maîtrise et exploitation de la chronologie. Mais la chronologie ne consiste pas à simplement enchaîner des faits du plus ancien au plus récent : même si on choisit un plan chronologique, il faut repérer des étapes et en expliciter les critères (ruptures, orientations nouvelles,...).

Exemples d'éléments valorisés :

Les candidats qui ont démontré leur capacité à comprendre et analyser le sujet ont obtenu des notes égales ou supérieures à la moyenne. La hiérarchisation de ces dernières a été ensuite opérée en fonction du degré plus ou moins élaboré et pertinent de problématisation et de réflexion. A donc été logiquement valorisée la maîtrise de la technique de dissertation.

Sur le premier point, les aspects unanimement appréciés ont concerné : la définition de la notion de puissance, la distinction entre puissance diplomatique et militaire ; le respect du cadre chronologique imposé, sa justification, et la couverture de l'ensemble de la période considérée.

En effet, comme certains candidats l'ont bien remarqué, le sujet portait sur la Chine et pas seulement la République populaire de Chine, qui n'a été proclamée qu'en 1949. Il invitait à inscrire la réflexion dans une période commençant en 1945 et à tenir compte de l'existence de deux États se revendiquant comme « la Chine », question particulièrement cruciale au plan diplomatique. Les copies qui ont su replacer la période 1945-49 dans le contexte de la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, dans la moyenne durée des conflits ayant suivi l'effondrement de l'empire Qing ; qui ont su les lier à une dynamique conduisant d'un morcellement territorial à une volonté d'unification, inspirant un jeu diplomatique spécifique (question de Taïwan), ont été particulièrement remarquées. A fortiori si cela a inspiré une problématique d'ensemble mettant en relation une politique d'unification territoriale et idéologique avec la question de la puissance diplomatique et militaire.

Ont également été valorisées les copies qui ont su aller jusqu'au bout de la période (évolutions les plus contemporaines).

Il a été apprécié que les candidats connaissent les principaux dirigeants chinois de la période (Mao Zedong, Deng Xiaoping, Jiang Zemin, Li Peng, Hu Jintao, Xi Jinping...), avec une attention particulière accordée à l'évocation éventuelle du rôle joué par Zhou Enlai.

Différents aspects de l'histoire internationale ont permis aux meilleures copies d'interroger les étapes du positionnement diplomatique Chinois :

- l'évolution de la relation avec l'URSS : de l'alliance étroite dans le sillage de la guerre et durant la guerre froide aux incidents frontaliers, à l'opposition entre Mao et Khrouchtchev, la participation au groupe des Non-alignés, puis après l'effondrement du bloc de l'Est.
- L'implication dans les conflits s'inscrivant dans le domaine asiatique, d'ailleurs plus diplomatique que militaire (soutien aux guérillas et luttes de décolonisation, aux mouvements de libération nationale).
- La reconnaissance internationale de la République Populaire de Chine et son accession aux grands organismes internationaux (ONU, Banque mondiale, Fonds monétaire international ; Organisation internationale du commerce ; localement, participation à l'ASEAN).
- L'inscription progressive dans la mondialisation (relations avec les USA ; avec l'Europe ; jeu politique au sein du continent asiatique ; ouverture au marché mondial) et, de ce fait, l'implantation progressive dans des territoires nouveaux (Afrique ; nouvelle route de la soie ; statut particulier de Hong-Kong ; ...).
- L'affirmation d'une politique non interventionniste conjuguée avec un refus ferme de toute ingérence dans sa politique intérieure (question des droits de l'homme).

- L'évolution vers une présence militaire internationale autrefois limitée, de plus en plus présente (renforcement de la marine de guerre ; implantations militaires dans des territoires contestés ; déploiement maritime et commercial qui s'accompagne d'un expansionnisme militaire, y compris en Afrique : base à Djibouti).

Lacunes et insuffisances à éviter

Ne pas analyser le sujet expose non seulement à réciter un cours, donc à tenir un propos trop général (l'histoire de la Chine), mais également au hors sujet et à une copie lacunaire. Beaucoup de correcteurs se plaignent d'avoir lu des dissertations traitant essentiellement de l'économie chinoise, sans établir suffisamment de rapport avec la puissance diplomatique ou militaire. D'autres étaient excessivement centrées sur la politique intérieure.

Il était donc nécessaire de s'expliquer dès le départ sur ce qu'on allait appeler « puissance » (notion présente dans les programmes), en l'appliquant aux domaines diplomatique et militaire, en les distinguant d'autres formes de puissance (en particulier économique) quitte à annoncer des articulations.

Le cadrage chronologique exigé par le sujet n'a pas toujours été respecté. La date de 1945 n'a souvent pas suscité d'interrogation ou pire : elle a conduit certains candidats à dénoncer « une erreur dans le sujet » ! La période 1945-1949 a de ce fait été passée sous silence. Inversement, l'évolution géopolitique chinoise la plus contemporaine a souvent été ignorée.

Évidemment, l'ignorance des éléments chronologiques essentiels était pénalisante, mais cela n'autorisait pas à réduire la copie à une simple succession de faits sans établir de liens entre eux de sorte qu'ils nourrissent un réel raisonnement historique. Une fois de plus, il était indispensable de proposer une problématique servant de fil conducteur.

Les citations ont un effet négatif si on leur prête un sens autre que celui que visait leur auteur ou si elles n'ont pas de vrai rapport avec ce dont on est en train de traiter (ex. : Peyrefitte, souvent cité de façon peu pertinente).

Il faut également éviter de plaquer sur le traitement du sujet des préjugés conduisant à des contresens graves sur ce dont on traite : par exemple affirmer que la puissance est essentiellement économique et que c'est elle qui entraîne une puissance diplomatique et militaire, ou que le développement économique de la Chine passe ou passera nécessairement par la libéralisation du régime, parce qu'un régime autoritaire est forcément « une puissance incomplète ». Ne pas se poser en juge moral de l'histoire, comme on a en revanche le droit de le faire en tant que citoyen.

Ne pas écrire l'histoire au futur, ce qui n'est pas une démarche historique.

L'absence de moments importants (les aléas de la relation avec l'URSS ; les effets internationaux- diplomatiques, politiques et idéologiques - de la révolution culturelle ; la guerre de Corée, le conflit sino-indien, ...) constituait des lacunes préjudiciables au traitement du sujet.

Évidemment, certaines erreurs factuelles grossières (Gorbatchev, successeur de Brejnev ; Mao actuel président de la République populaire de Chine ; ...) sont rédhibitoires par le degré d'ignorance du sujet qu'elles révèlent.

Enfin, comme toute épreuve écrite, l'épreuve d'histoire exige un minimum de clarté et de correction dans l'expression, ainsi que de lisibilité (des parties nettement visibles, une écriture déchiffrable, une orthographe qui n'entrave pas en permanence la lecture).

Les candidats sont invités à se rapporter aux attendus de l'épreuve en Histoire : dont les modalités changent dès 2020 : la dissertation laisse place à un commentaire de document(s).

<http://www.reseau-scpo.fr/nature-des-epreuves>

ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE

En Langue (au choix anglais, allemand, espagnol ou italien), l'épreuve a pour point de départ un article de presse tiré d'une publication récente sur un thème politique (au sens large). Il était demandé aux candidats de réaliser trois exercices différents : des questions de compréhension de ce texte (notées 8 points/20) ; de proposition de synonymes de mots tirés du texte (4 points), de réalisation d'un essai à partir d'une question inspirée par le texte (8 points). Ces trois volets évaluaient trois types de compétences : compréhension du contenu d'un texte en langue étrangère ; connaissance de la langue – en particulier du lexique ; capacité d'expression écrite en langue étrangère sur un sujet d'actualité.

Les exigences sont identiques dans les 4 langues ainsi que la répartition des points. Les textes choisis sont d'une longueur et présentent un niveau de difficulté comparables. Une très grande majorité de candidats choisit l'anglais. Les taux d'admis selon la langue sont équivalents, ce qui montre que les candidats ont intérêt à choisir la langue qu'ils maîtrisent le mieux et qu'un choix prétendu « tactique » de telle ou telle langue est au final peu efficace.

Les correcteurs sont très nombreux à rappeler la nécessité de rédiger une introduction et une conclusion dans l'essai, de bien lire les consignes de l'exercice des synonymes (exercice supprimé en 2020), et de rédiger des réponses détaillées pour la partie compréhension.

Ils soulignent que trop de copies sont rédigées dans une langue peu ou pas maîtrisée. Les Sciences Po sont des écoles très internationalisées : cours donnés en anglais et en d'autres langues, apprentissage d'au moins 2 langues vivantes, mobilité internationale obligatoire, nombreuses conférences données par des intervenants étrangers, etc. Il n'est donc pas possible de transiger avec l'exigence d'un bon niveau de langue à l'entrée dans l'école, même si ce niveau devra se consolider au cours des études à Sciences Po.

Une majorité des correcteurs insiste sur la nécessité de consacrer un temps important à la lecture et à la relecture de l'article proposé avant de commencer à rédiger. La bonne méthode consiste à examiner attentivement consignes et questions afin d'orienter de façon stratégique la lecture de l'article et d'éviter les hors-sujets. Beaucoup de correcteurs expriment le sentiment que les candidats ont mal géré leur temps, sans doute parce qu'ils ont privilégié l'épreuve d'histoire. Cela reviendrait alors à sacrifier l'épreuve de langue, ce qui dans un concours est toujours risqué.

La meilleure façon de se préparer à cette épreuve qui, en dehors de la suppression de l'exercice sur les synonymes demeure inchangée dans son esprit, consiste à lire de façon très régulière la presse étrangère, afin de maîtriser et le lexique de la langue et, souvent, le sujet d'actualité à traiter. Cela ne dispense évidemment pas de s'attacher par ailleurs à une maîtrise des compétences syntaxiques : beaucoup de correcteurs dénoncent des lacunes de base en la matière, quelle que soit la langue.

Pour ce qui concerne les questions de compréhension (maintenues en 2020)

L'épreuve a pour objectif de vérifier et d'évaluer la compréhension *du texte* par les candidats. Il ne s'agit donc pas de donner son avis ou de proposer des éléments de réponse extérieurs à ce texte, mais de s'en tenir à ce qu'on peut y lire. Les candidats sont donc invités à répondre aux questions posées sans tenter de réciter un cours en le rattachant de façon artificielle au sujet.

En fonction des questions posées, il faut varier les éléments de réponse et ne pas s'en tenir à répéter un seul propos, surtout lorsque les questions de compréhension invitent à répondre sur plusieurs points différents. En revanche, il est préférable de répondre directement à la question. Si

les réponses doivent être précises et détaillées, il faut éviter les délayages qui n'apportent pas d'éléments vraiment utiles.

Trop de candidats se contentent de *citer* des phrases ou des passages du texte, ce qui ne permet pas de montrer qu'il a été compris, alors que la partie compréhension comme l'exercice de production exigent que les candidats manifestent leur propre capacité à rédiger dans la langue. Se contenter de citer le texte est donc sanctionné : certaines copies ont ainsi perdu tous les points de la partie compréhension pour cette raison.

Pour ce qui concernait la recherche de synonymes (supprimée en 2020)

L'exercice des synonymes a été particulièrement mal réussi. Les 4 points n'ont presque jamais été attribués. Certains ont fait l'impasse sur la question.

Il fallait en tout cas faire preuve d'un minimum de bon sens : il était en particulier logique de proposer un nom pour un nom, un verbe pour un verbe, un adjectif pour un adjectif... L'exercice pouvait même permettre d'explicitier, par déduction, des mots incompris.

Pour ce qui concerne l'essai (maintenu en 2020)

La partie essai doit être réellement structurée, avec une introduction, un plan et une conclusion. S'il ne s'agit pas d'un écrit de l'ampleur d'une dissertation, la structure d'ensemble doit cependant être clairement perceptible et obéir aux exigences générales d'un travail d'argumentation.

Cet essai ne doit pas se contenter de « divagations généralisantes » ni de réponses de type « café du commerce », d'une simple accumulation d'exemples ou de simples témoignages personnels. Il doit prendre appui sur une réelle information et sur des connaissances relatives au sujet traité.

Les candidats doivent être attentifs au nombre de mots prescrits. Le mieux est de les indiquer en fin d'essai afin de vérifier soi-même que la consigne a été respectée.

Ont donc été valorisés les candidats qui ont bien pris la peine de structurer leur essai, en annonçant un plan issu de leur introduction, en ménageant des transitions, une conclusion etc. Il faut donc à la fois soigner la forme (ici la langue) et le fond (la structure du discours). Sont appréciées les copies qui prennent position, mais le font argumentation et exemples pris dans l'actualité à l'appui. Ici, contrairement à la partie compréhension, est attendue une capacité à aller chercher des arguments et des exemples complémentaires de ce qui est évoqué dans l'extrait proposé – voire, si c'est jugé pertinent, qui entrent en contradiction avec lui.

Au contraire, est sanctionnée une absence de structuration de l'essai, parfois réduit à une simple suite d'exemples ou à une simple expression d'états d'âme ou pire : de préjugés sur le sujet ou sur le pays évoqué.

Maîtrise de la langue

Comme tous les ans, les correcteurs regrettent que trop de copies fassent état d'une langue trop mal maîtrisées : lexique pauvre et non-respect de règles syntaxiques parfois élémentaires (le fameux *s* à la troisième personne du singulier, les règles d'accord ou l'usage des articles en anglais ; la disposition des mots en allemand ; la concordance des temps en italien et en espagnol ; l'usage des verbes *ser* et *estar* et l'accentuation en espagnol, etc.).

Il faut par ailleurs éviter de placer de façon artificielle des expressions toute faites ou apprises à l'avance, mais hors de propos et qui contrastent avec une langue par ailleurs mal maîtrisée : « Mieux vaut une langue simple et fluide qu'un patchwork insupportable de mots mal appris et mal utilisés », dit un correcteur.

Paradoxalement, certains candidats qui sont très familiers avec la langue choisie sont parfois pénalisés parce qu'ils en usent de façon incorrecte, précisément trop familière et trop relâchée. On peut faire un usage incorrect d'une langue étrangère qu'on parle couramment, comme un francophone peut être « mauvais » en français...

D'une façon générale, comme dans les épreuves rédigées en français, la qualité de la langue, ici évaluée en elle-même, ne doit surtout pas être déficiente au point de faire obstacle à la compréhension des réponses proposées par les candidats.

Les candidats sont invités à se rapporter aux attendus de l'épreuve de langue pour 2020 : <http://www.reseau-scpo.fr/nature-des-epreuves>

Conclusion

A partir de ces observations sur les sujets, des éléments valorisés, du recensement des lacunes et des préconisations issus des commentaires et remarques effectués par l'ensemble des correcteurs, il est possible de formuler quelques conseils généraux pour une préparation performante et efficace.

Le bachotage passif n'assure pas spécialement la réussite. S'il convient de lire, de faire des fiches, de maîtriser un ensemble de connaissances, il faut toujours les rapporter précisément aux sujets et aux problématiques spécifiques liées à ces sujets. S'il est nécessaire de bien dominer les thèmes ou programmes, sont attendus des candidats faisant preuve de recul critique, de curiosité intellectuelle et sur le monde qui les entoure, d'engagement personnel. L'aspect pluridisciplinaire, particulièrement pour l'épreuve de Questions contemporaines, est lié à ces exigences.

L'exercice de la dissertation ne consiste pas en un exposé des connaissances, mais exige une capacité à argumenter. Il s'agit de convaincre, en premier lieu par la pertinence, la cohérence, la clarté et l'authenticité du propos. Le fait que de nombreux candidats s'inscrivent à des préparations a tendance à produire des devoirs très homogènes. Cela implique qu'il peut être de bonne stratégie de se distinguer par un traitement original du sujet, à condition de ne pas sacrifier la rigueur et la pertinence de l'argumentation.

On rappellera que le travail de préparation des candidats gagne à conjuguer les entraînements individuels portant sur l'acquisition des connaissances et sur la réalisation d'exercices de rédaction, de problématisation et de structuration avec un travail collectif qui, favorisant la stimulation intellectuelle et la répartition des tâches, porte toujours ses fruits et améliore les chances de ceux qui s'organisent à plusieurs.

Motivation, ouverture et curiosité intellectuelles, lectures, entraînements, travail collectif constituent certainement les clés de la réussite.

L'évolution du concours en 2020

Compte tenu de la réforme du lycée et des nouveaux programmes, de l'intégration du concours commun au dispositif Parcours Sup, celui-ci est conduit à évoluer. En particulier, l'avancée de la date du concours qui aura lieu le 18 avril 2020 modifie le calendrier de sa préparation.

Pour la session de 2020, l'épreuve de Questions contemporaines demeure inchangée, mais l'un des deux thèmes de 2019, « Le secret », est maintenu, complété par le thème « Révolutions ». Le coefficient 3 demeure inchangé.

En Histoire, l'épreuve change de nature pour s'adapter à ce qui est demandé au baccalauréat. La dissertation est remplacée par une analyse de document(s). Un seul sujet. (Coefficient 3). Celle-ci devra désormais être effectuée en 2h00.

En langue vivante, l'épreuve est simplifiée : la partie synonymes est supprimée. Les questions de compréhension et l'essai devront être traités en 1h30. L'épreuve garde son coefficient 2.

Pour toutes ces modifications, les candidats sont renvoyés au guide du candidat présent sur le site www.reseau-scpo.fr